

## sursis

Par **nogues**, le **26/01/2006** à **19:40**

bonjour

une banque a fait condamner une caution solidaire d'une sarl en liquidation.  
la créance en question est contestée et non validée par le juge commissaire.  
je viens de trouver un arrêt qui me surprend

L'admission au passif de sa créance est une condition préalable à l'exercice par le créancier de son droit de poursuite individuelle après clôture de la procédure pour insuffisance d'actif  
Cass. com., 16 juin 2004, pourvoi n° 03-10.544

qui peut me renseigner

cordialement

Par **nogues**, le **31/01/2006** à **21:43**

pas de réponse?????????

Par **jeeecy**, le **01/02/2006** à **01:41**

[quote="nogues":33qqrxa]bonjour

une banque a fait condamner une caution solidaire d'une sarl en liquidation.  
la créance en question est contestée et non validée par le juge commissaire.  
je viens de trouver un arrêt qui me surprend

L'admission au passif de sa créance est une condition préalable à l'exercice par le créancier de son droit de poursuite individuelle après clôture de la procédure pour insuffisance d'actif  
Cass. com., 16 juin 2004, pourvoi n° 03-10.544

qui peut me renseigner

cordialement[/quote:33qqrxa]

les 2 cas sont différents

dans ton premier cas tu parles de la caution  
et dans ton arrêt tu parles du débiteur

mais la banque ne peut demander à la caution de payer que si elle n'est pas payée par la  
procédure et/ou dans la limite de ce qu'elle a déjà reçu

Par **nogues**, le **01/02/2006** à **08:16**

la caution solidaire a été condamnée bien que la créance de la sarl soit contestée et non  
validée.

que dois faire la caution?